

MOINS DE POSTES AUX CONCOURS DE PROFESSEURS DES ÉCOLES DANS LE PRIVÉ SOUS CONTRAT



Si l'on se fie aux apparences, comme l'a fait le café pédagogique ou l'AEF, on peut croire que le privé est favorisé par rapport au public et qu'il n'est pas touché par les suppressions de postes. Et du coup, on attise la guerre public/privé. Or c'est FAUX, le privé est touché par les suppressions de postes et de fait par la diminution des postes proposés aux concours des PE notamment.

Certes, le concours externe se voit augmenté de 310 postes, mais c'est au détriment des autres concours.

Comparons 2018 et 2019 (tous concours confondus) :

Types de concours	2018	2019
Tous les concours externes	800	1110
Concours interne	22	0
Concours réservé	370	0
TOTAL	1192	1110

La perte est de **82** postes aux concours PE.

Comme, par ailleurs, le concours externe est le concours avec le plus faible taux de réussite, on imagine que tous les postes ne seront pas pourvus.

Que va-t-il en être alors des suppléants qui pouvaient passer l'interne ou le réservé ?

Ils devront passer l'externe avec toutes les difficultés que cela implique pour des collègues en poste à l'année.

**LE SNFOEP S'OPPOSE À LA LOGIQUE
BUDGÉTAIRE QUI SUPPRIME DES POSTES ET
AUGMENTE LA PRÉCARITÉ EN AYANT RECOURS
À DES SUPPLÉANTS SOUS-PAYÉS !**

**FO EXIGE LA RÉOUVERTURE DES CONCOURS
RÉSERVÉ ET INTERNE !**

Syndicat national
FORCE
OUVRIERE
de
l'enseignement
privé

Communiqué du 30
avril 2019